

La Flandre tacle Marcourt

INAMI Le décret sur le filtre à l'entrée au gouvernement ce vendredi

J eudi à la Chambre, face à une députée NVA qui cherchait à en savoir plus sur l'avancement du dossier des numéros Inami pour les étudiants en médecine, la ministre Maggie De Block s'est faite menaçante : en l'absence de réaction de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « *une année entière d'étudiants sera sacrifiée à cause d'une personne qui ne peut franchir le pas idéologique d'organiser une épreuve de sélection. C'est comme ça, mais ce n'est pas de ma responsabilité...* ».

Dans son viseur, le ministre Marcourt avec qui elle a conclu, fin 2014, un accord qui dit à peu près ceci : Maggie De Block délivre suffisamment de numéros Inami pour que tous les étudiants actuels puissent avoir accès à la profession, en échange Jean-Claude Marcourt s'engage à

mettre en place un filtre au début du cursus pour éviter de nouveaux engorgements dans cette filière. Au passage, la ministre De Block s'engage aussi à livrer un cadastre complet des forces de travail dans le secteur.

En réalité, c'est la députée NVA Valérie Van Peel qui a mis le feu aux poudres : déplorant « *l'entêtement politique* » de la Fédération (Marcourt ne s'en cache pas, il déteste les sélections d'étudiants), elle estime qu'il ne reste désormais plus assez de temps pour faire passer le décret francophone avant la rentrée. Comme si ce n'était pas suffisant, dans *Le Journal du médecin* de ce vendredi, Maggie De Block déplore l'absence des ministres communautaires à la conférence interministérielle sur le sujet mais assure que de son côté, le fa-

meux cadastre sera bel et bien prêt avant cet été.

Mauvaise volonté chez le ministre Marcourt ? « *Que nenni ! Vous assistez en fait à un débat flamando-flamand, rétorque-t-il via son porte-parole, à une séance de musculation entre l'Open VLD et la N-VA. Le cabinet a bel et bien participé à tous les groupes de travail et a été très proactif.* » Il rappelle qu'il attend le fameux cadastre et « *l'arrêté fédéral qui modifie la répartition des quotas entre les régions* ». Enfin, et c'est le plus important, le décret organisant le filtre à l'entrée des études – sans doute un concours en fin de première – avance, il sera examiné ce vendredi par le gouvernement de la Fédération. Objectif : « *Etre en ordre pour la rentrée 2015.* » ■

ÉRIC BURGRAFF